

Discussion sur les Commissions Vérité

Dr. Wolfgang Pasternak

CPI - 30 juin 2010

Quelques pensées refroidissantes préliminaires

- 'La vérité' monolithique n'existe pas
- Toute enquête n'est pas de commission vérité ▶
- Une commission vérité n'est pas la panacée
- Il n'y a pas un standard unique ▶
- Apprécier la complexité

Tout n'est pas de commission vérité

Sen. Patrick Leahy
**A Truth Commission to Investigate
Bush-Cheney Administration Abuses**

Honduras sets up
disputed coup
truth commission

Iceland's independent Special Investigation Commission
- dubbed the "truth commission" in the English media -

**Lebanon Needs
A Truth Commission**

Scotland's church and civic-backed Poverty Truth Commission.

Brazil's Lula to propose
torture truth commission

**Canada's Indian Residential School
Truth and Reconciliation Commission**

Agenda

- Définition
- Pays avec commissions vérité
- Pourquoi une commission vérité?
- Procès c. Commissions vérité
- Conception, p.ex.
 - Structure & composition
 - Mandat de l'enquête
 - Ramassage d'informations
 - Confidentialité c. *due process*
 - Standards de preuve
 - ...

Agenda (continuée)

- Amnistie: surtout le modèle 'TRC' sud-africain
- 'Vérité pour amnistie': POUR et CONTRE
- Rapport final
- Donner des Noms ?
- Recommandations
- Conclusion I: Ce qu'une commission vérité peut faire
- Conclusion II: Leçons de CV antérieures
- ⇒ **Discussion!**

Définir 'Commission(s) vérité'

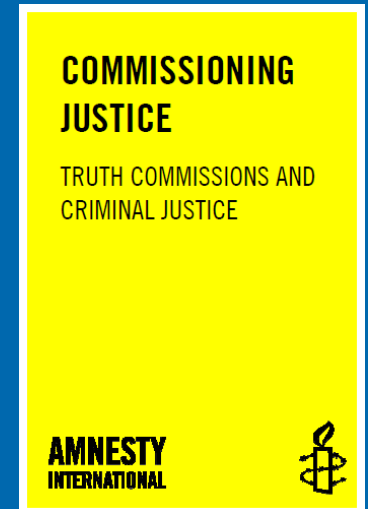
- [Pas d'entrée dans l'*Oxford English Dictionary*]
- Wikipédia.fr
 - "des juridictions ou des commissions non-juridiques mises en place après des périodes de troubles politiques, de dictature ou de répression ; elles œuvrent dans un esprit de réconciliation nationale"
- *United States Institute for Peace (USIP)*
[Institut des Etats-Unis pour la Paix]
 - "Commissions établies pour rechercher and rapporter sur des abus des droits de l'Homme survenus pendant une certaine période de temps dans un pays particulier sous un régime particulier ou en rapport avec un conflit particulier"

Quelques points techniques

- Demande & Suggestion
 - Questions? Intervenez à tout moment (compliment)!
 - Remarques/commentaires? Encouragement à les garder pour la discussion qui suivra
- Abréviations utilisées
 - 'CV' = 'Commission(s) vérité'
 - 'TRC' = '*Truth & Reconciliation Commission*' (Afrique du Sud)
 - 'DrH' = droits de l'Homme
- Signe
 - '▶' = 'Reviendrai sur cet aspect en plus de détail plus tard'

Rapport récent par *amnesty int'l*

- Décompte 40 commissions vérité entre 1974 et 2010
- **1974-1995** [12x]: Uganda (2), Bolivie, Argentine, Uruguay, Népal, Chili, Chad, El Salvador, Allemagne (2), Haïti
- **1995-2001** [10x]: Sri Lanka, Afrique du Sud, Ecuador, Guatemala, Nigeria, Corée du Sud, Sierra Leone, Uruguay, Panama, RF Yougoslavie
- **2001-2004** [11x]: Pérou, Timor Leste, Grenada, Ghana, Algérie, Chili, Paraguay, Maroc/Sahara Occidentale, **RD Congo***, Burundi⁽⁻⁾, Indonésie⁽⁻⁾
- **2005-2010** [7x]: Corée du Sud, Libéria, Canada, Ecuador, Iles Solomon, **Kenya***, Togo
- * = établi au temps d'une enquête de la CPI; ⁽⁻⁾ = pas nominée
- En anglais, espagnol: <http://www.amnesty.org/en/library/info/POL30/004/2010/en>



POURQUOI une commission vérité ?

- **Victimes**
 - Connaître la vérité \Rightarrow clôture
 - Obtenir une reconnaissance publique + officielle ▶
 - Voir les auteurs tenus responsables
 - Obtenir réparation
- **Société**
 - Oublier le passé ou y faire face ? ▶
 - Bâtir un nouvel état: démocratique; État de droit
- **Auteurs**
 - En gros exactement le contraire de ceux des victimes
 - Rester cachés; au moins être protégés par amnistie

Reconnaissance publique + officielle

- Nouvelle vérité au lieu d'un ancien mensonge
 - Prague 1968
 - Budapest 1968
 - Katyn 1943
- Réhabilitation
 - Steve Biko
 - Walesa / Havel / Mandela
- Reconnaissance (+ pardon) publiques
 - 'Femmes de consolation'
 - Meurtre de Popieluszko
 - *Bloody Sunday* ('Dimanche sanglant') ▶

Oublier le passé ou y faire face ?

- **POUR faire face (= CONTRE oublier)**
 - Événement trop récent pour jugement historique
 - Energie requise pour rebâtir
 - Entrave la consolidation du nouvel ordre
 - Ne ré-ouvrir de vieilles plaies
 - Chasse aux sorcières
- **CONTRE faire face (= POUR oublier)**
 - Droit des victimes / Ne pas protéger les coupables
 - Les plaies sont gangrénées, ne se sont pas cicatrisées
 - Dénoncer les personnes compromises, sauver l'honneur de l'institution
 - Lustration (disqualification)

Procès c. Commissions vérité

- POUR Procès
 - Cas idéal: vérité, responsabilité, reconnaissance, justice
 - Renforcement de l'État de droit
 - Moyen de dissuasion
- CONTRE Procès
 - Pire cas: acquittement ⇒ 'blanchiment total'
 - Poursuites de vieillards: justice ?
 - Système de justice peut être surchargé ▶
 - Attention limitée pour les victimes ▶

Détails: CONTRE Procès

- **Systeme de justice peut être accablé**
 - Pur nombre d'affaires / 'bouc émissaire'
 - Difficile de remplir exigences strictes
 - Systeme de justice dysfonctionnel ⇒ 'tribunal spectacle'
 - Capacité limitée de compte-rendu historique ▶
- **Attention limitée pour les victimes**
 - ⇒ CPI: Position + rôle des victimes: innovation cruciale

Procès c. Commissions vérité

- CONTRE Commissions vérité
 - Résultats trop faibles
 - Effet déstabilisateur
 - Pas équipé pour la tâche: Pas de 'dents' ▶
 - Ne conduit pas à de ('vraies') punitions
 - Pas de dissuasion ⇒ promet impunité

Procès c. Commissions vérité

- POUR Commissions vérité
 - Minimum: Réduire mensonges circulant sans être contestés
 - Peuvent gérer de grands nombres de victimes
 - Incitation pour les auteurs: si 'carotte & bâton' ▶
 - Incitation pour autorités publiques:
Relations publiques / protéger institutions
 - Plus aptes pour établir compte-rendu historique
 - ⇒ Plus aptes pour violations des droits de l'Homme ▶
 - Cas idéal: Place pour remords, pardon, réconciliation de grande échelle

Détails: **POUR** Commissions vérité

- Plus aptes pour violations des droits de l'Homme de grande échelle
 - Plus flexible quant à profondeur d'enquête ▶
 - Plus flexible quant à différenciation de responsabilités (degré/certitude de culpabilité) ▶
 - Crimes / modes complexes
 - Pas d'obstacle: Amnistie (ère Franco? Brésil?)
 - Pas d'obstacle: Décès (Milosevic)
 - Pas d'obstacle: Vieillesse / infirmité / maladie (Honecker)
 - Pas d'obstacle: Endroit de séjour inconnu (Mladic)

Cadre politique et „naissance “

- Seul facteur au-delà de l'influence des créateurs
- **2^{ème} choix: Révolution / victoire unilatérale**
 - Tentation: Regard biaisé au passé, vainqueurs/perdants
⇒ CPI: Traite des “situations”, pas de joueurs désignés
 - Danger: Menace par l'ancien régime
- **Le mieux: Accord d'opposants fatigués, égaux**
 - El Salvador (négocié avec le soutien de l'ONU)
 - Afrique du Sud: Négociations de parties multiples, partage du pouvoir
- **Saisir fenêtre d'opportunité**
 - Pour création / Pour travail comme tel (y inclus rapport)

Structure de la Commission

- Commissaires: Nationaux ou étrangers ?
 - CV étrangère: p.ex. El Salvador
 - Mixte: p.ex. Guatemala
 - Nationale: p.ex. Afrique du Sud, Argentine, Chili
- Commissaires: Profil ?
 - Diversité d'expériences: régionale/religieuse/ethnique/sexe...
 - Besoin de professionnels chevronnés
 - Intégrité, réputation
 - Idéalement, personnage iconique: p.ex. Tutu

Structure de la Commission

- Structure, personnel et ressources
 - Bureaux régionaux ?
 - Personnel local/étranger ?
 - Ressources cruciales pour succès ⇒ levier puissant
- Statut légal de CV, membres + personnel
 - Comme des diplomates ?

Mandat de l'enquête: Portée

- Période (étant sous investigation)
 - Normalement le conflit entier: potentiellement des décennies
- Restriction mandat: Seul certains types d'actes?
 - Argentine: disparitions seulement
- Discrétion + auto-restriction: large c. profond
 - Large \Rightarrow *Moins* d'infos sur *plus* de cas (p.ex. Guatemala)
 - Profond \Rightarrow *Plus* d'infos sur *moins* de cas (p.ex. El Salvador)
 - Large + profond: p.ex. Afrique du Sud
- Explorer l'implication de pouvoirs étrangers ?
 - Peu à gagner, beaucoup à perdre: soutien étranger (crucial)

Droit applicable

- Point de départ: Mandat de la commission
- Obligations de l'État
 - Droits de l'Homme
 - Droit humanitaire
 - Droit national
- Obligations des insurgés ?
 - Tout au moins si 'contrôle effectif' sur région

Ramassage d'informations

- Comment découvrir 'la vérité'?
 - Infos par tiers parties: p.ex. ONG (droits de l'Homme, église...)
 - Coopération de la part des anciens parties de conflit
 - Entrer en contact avec victimes, témoins, auteurs
 - Défis: Méfiance, taille du pays, langues, pur nombre de cas
- Pouvoir de citation / de fouilles et saisies?
 - Donne des 'dents'
 - Mais affaiblit séparation entre la CV et l'État
- Confidentialité c. *due process* ('procéduralisation') ▶
- Restriction temporelle (pour travail de CV) ? ▶

Confidentialité c. *due process*

- POUR Confidentialité
 - Incitation pour victimes + auteurs prêts à parler mais inquiets
⇒ mais droits au *due process* de ceux accusés?
 - Incertitude favorable: 'Combien la CV sait-elle ?'
- POUR Procédure publique
 - 'Chemin = but': Publicité ⇒ transparence, conaiss. publique
 - Permet d'augmenter contributions/pression à partager infos
- ⇒ Tension pas inconnue de la CPI
 - Sous Statut de Rome, règle: Procédure publique
 - Exception: Audiences à huis clos, expurgations
 - ⇒ Pratique ? Mesures de protections pour des témoins ?

Autres aspects procéduraux

- Restriction temporelle (pour travail de la CV) ?
 - CONTRE Retenir flexibilité
 - POUR: à durée indéterminée = à durée interminable?
En faire moins, c'est en faire plus ▶
Allons-y, puis passons à autre chose
- Besoin d'assistance professionnelle tout au long
 - Processus CV comme 'traitement de blessures'
 - Victimes/témoins: aide (psychosociale)
 - Commissaires/personnel: *débriefing*

Autres aspects procéduraux

- Standard de preuve
 - Important pour exactitude + crédibilité
 - El Salvador: “Preuve écrasante/substantielle/suffisante”
 - Guatemala: *‘Grados de convicción’*
 - Afrique du Sud: Processus d’amnistie dans cadre juridique
- Capacité de gérer des personnages ambivalents
 - Winnie Madikizela-Mandela (*‘Mandela United Football Club’*)
 - Général Nazi allemand (von Choltitz) refusa de détruire Paris

Amnistie: Points généraux

- Définition et types
 - Amnistie / Amnistie générale
 - Amnistie individuelle, conditionnelle: Modèle sud-africain TRC
- Portée
 - Pénal / civil ?
 - Seulement national? Ou au-delà des frontières? (⇒ CPI ! ▶)
- Compatibilité avec le droit international
 - Crimes sous droit int'l: 'amnistie considérée non-légale' (*ai*)
 - Ne paraît pas valable pour crimes sous juridictions CPI
 - Approche pragmatique: 'Standards minimums pour les compromis d'amnistie'

Amnistie: Modèle sud-africain TRC

- Idée: 'Bâton & carotte'
 - 'Vérité' en échange pour amnistie individuelle...
 - ...ou bien menace de poursuites en justice
- Préalables
 - Acte/omission/délit "lié à un motif politique"
 - "Divulgation complète de tous les faits pertinents"
 - Remords non requis
- Périodes applicables
 - P. de candidature à l'amnistie: presque 2 ans après nomin. TRC
 - Période amnistiable: prolongée à la violence d'élections de '94

La TRC sud-africaine: Points forts

- **Affaires/faits notoires dévoilés**
 - Steve Biko, Griffiths Mxenge, Cradock Four, Pebco Three, Siphiso Mtshali, Matthew Goniwe, Amy Biehl, St James Church massacre, Marius Schoon, Father Lapsley, Ruth First
 - Eugene de Kock, Vlaakplas; State Security Council; Wouter Basson, programme de guerre chimique & biologique
 - Implication des secteurs p.ex. de l'économie, du travail, des médias, des communautés religieuses
- **D'autres fameux/mémorables moments TRC**
 - Audience de Winnie Madikizela-Mandela
 - Jeffrey Benzi démontrant la méthode 'sac mouillé'
 - Rencontre Brian Mitchell avec communauté village Trust Feed
 - Gideon Nieuwoudt rendant visite à famille étudiant abattu

La TRC sud-africaine: Plus d'infos

- Quelques statistiques
 - 7,127 demandes d'amnistie
 - Un tiers traité en audiences publiques (!)
 - En environ 10% de cas, amnistie accordée
 - Parmi ceux refusés, >75% pour manque de motif politique
- Rapport final TRC (7 volumes, en anglais)
 - Sept volumes
 - en anglais: <http://www.justice.gov.za/trc/report/index.htm>
- Film intéressant sur la TRC
 - *"Long Night's Journey Into Day"* (*"Voyage d'une longue nuit au jour"*): Montre 4 affaires TRC où des familles de victimes rencontrent ceux responsable pour les morts de leurs proches

‘Vérité pour amnistie’: POUR et CONTRE

- CONTRE

- Moralement inacceptable; trahison/abdication État de droit
- “Une fois que tu connais la vérité, tu veux plus: justice”
- ⇒ Tout vrai – mais: Soyons réalistes & pragmatique!

- POUR

- ‘Vérité sans justice’ est plus que ‘ni vérité, ni justice’
- Amnistie est puissante (et essentiellement seule!) ‘carotte’

- Problème complexe

- Obligation étrangère (CPI + cours) de reconnaître amnistie?
- Action à travers frontières: attaques sur opposants exilés
- Lois de portée int’le: p.ex. *Alien Tort Claims Act* (États-Unis)

Rapport final

- **Importance**
 - Moins le processus est public, plus le rapport est important ▶
 - Crée compte-rendu historique: Grande responsabilité!
- **Fonctions**
 - Présenter et expliquer conclusions, procédé suivi
 - Cas idéal: Servir comme base de poursuites in justice
 - Rendre possible et faciliter référence for CV futures
- **Pour impacte, besoin de large dissémination**
 - Disponibilité en langues pertinentes
 - Présentation: pas de livre téléphonique!
 - El Salv.: même version bande dessinée (pour analphabètes)
 - Utilisation de nouveaux médias (Internet, etc.) ?

Donner des Noms ?

- **Points généraux**

- D'habitude: question de noms des auteurs
- Mais aussi: de victimes ⇒ Base p.ex. pour réparation
- Erreurs plus précaires avec auteurs: jusqu'à justice populaire

- **Pratique parmi commissions vérité**

- Jusque 1992, aucune ne donnait de noms d'auteurs
- '92-'94: p.ex. Chad, El Salvador, ANC (Afrique du Sud), Rwanda
- Jusque 1994, mandats des CV silencieux ⇒ à CV de décider
- El Salv.: 'Comment arriver à vérité en omettant noms connus?'
- Guatemala: 'ne saura attribuer responsabilité à des individus'
- Afrique du Sud: Publicité extrême (audiences à la télé), noms complets de demandeurs à succès et d'autres responsables

CONTRE Donner des Noms

- Droits *due process* de ceux incriminés
 - Mis en cause si pas personnellement entendu par CV ?
 - Pas si possibilité d'être entendu accordée mais pas saisie
- Danger de fausses incriminations
 - Sécurité personnelle de personnes incriminées
 - 'Chasse aux sorcières'
- Difficulté avec but de CV d'être équilibré
 - Auteurs: de l'État plus aisément identifiable que des insurgés
 - Noms de guerre comme obstacles
 - Nombre d'abus par les forces publiques souvent plus important

POUR Donner des Noms

- ‘Noms partie de la vérité’
 - Désir victimes: Connaître auteurs + voir exposés en public
⇒ Impossible à satisfaire sans donner des noms
 - Cour Inter-Américaine des DrH en Velásquez-Rodríguez (‘87):
Obligation d’États “garantir DrH” inclut identifier responsables
 - ⇒ Q: et ceci de manière publique ?
- Points additionnels
 - ‘CV pas d’autorité juridique: donner des noms n’est pas de jugement, mais plutôt opinion’
 - Si pas de poursuites, jugement moral comme compensation
 - Mais toujours conséquences énormes ⇒ haut standard crucial
 - Identifier + exclure corrompus ⇒ soutenir institution, État

Rapport final: Recommandations

- Mesures afin d'éviter répétition
 - Institutionnel: réorganisation (p.ex. service de sécurité), abolition (unités notoires), création (commission des droits de l'Homme, *ombudsman*)
 - Personnel: Lustration = disqualification d'office ⇒ délicat
 - Autres: conventions DrH, Statut de Rome, intégration des droits de l'homme aux programmes d'école, du militaire, etc.
- Mesures pour faciliter la réconciliation
 - Compensation ⇒ symbolique; crucial si auteurs pas touchés
 - Réhabilitation: Purification officielle du nom
 - Reconnaissance: p.ex. jour commémoratif, nommer de l'infrastructure après des victimes (écoles, rues, places...)

Rapport final: Recommandations

- **Caractère obligatoire?**
 - Q: Seul symbolique/suggestion ou héritage crucial de CV?
 - Caractère obligatoire dans accord CV et/ou exécution d'indicateurs importants de sincérité de parties accord CV
 - El Salvador: Parties se sont engagés à exécuter (!)
 - Guatemala: Accord CV silencieux
 - TRC sud-africaine: non-obligatoire; Gouvernement & Parlement à décider
- **Exercice de balance délicat pour CV**
 - Si trop exigeant (p.ex. lustration): Risque de non-exécution
⇒ même de recommandations faisables (prétexte facile)
 - Si trop peu exigeant: perdre élan, opportunité
 - Plus c'est contraignant, plus cette responsabilité est grande

Conclusion: Ce qu'une CV peut faire

- Vérité
 - Clôture pour victimes; fin des mensonges
- Responsabilité
 - pour coupables; 'bâton + carotte'
- Publicité
 - 'Ce n'est pas la vérité, mais sa reconnaissance officielle qui est la contribution unique d'une CV'
- Bâtir le futur
 - 'Explosion' contrôlée de la 'bombe' vérité; évite les mythes

Leçons de CV antérieures

- Pas de standard unique ⇒ Fais-le à ta façon!
 - Ce qui marche dans un pays peut échouer dans un autre
 - Mais: étudier de CV antérieures aide à personnaliser
 - TRC approche 'bâton & carotte' histoire de succès
- Recherche des amis, supporteurs, 'moteurs'
 - Afrique du Sud: Nelson Mandela, Desmond Tutu
 - El Salvador, Guatemala: Groupe de pays 'amis'
- Fais-le vite, et fais-le bien
 - Maximise chances de succès, minimise perturbation sans cesse
 - Engage les bons personnages
 - Choisis le bon mélange entre enquête 'large' and 'profonde'

Intéressé à plus, de manière facile?

- Recherche bibliothèque CPI "commissions vérité": 56 résultats
- In English (selection @ ICC):
 - "Serving the interests of justice: Amnesties, truth commissions, and the [ICC]" (**Darryl ROBINSON**, in: "Bringing power to justice? The prospects of the [ICC]", by Michael Milde, Montreal 2006) [*ICC Library no. KZ 6311 .B75*]
 - "Truth commissions and courts: the tension between criminal justice and the search for truth" (**William A. SCHABAS** (ed.), Dordrecht 2004) [*ICC Library no. K 5250 .A6 T78*]
 - "Post-conflict justice" (**M. Cherif BASSIOUNI**, 2002) [*ICC Library no. K5001 .P67*]
- En français (sélection @ CPI):
 - "La mémoire et le pardon: Les commissions de la vérité et de la réconciliation en Amérique latine" (**Arnaud MARTIN**, 2009) [*Bibliothèque CPI no. JC 599 .L3 M45*]

Intéressé à plus, de manière facile?

- En español (selección @ CPI):
 - “Entre el perdón y el paredón: Preguntas y dilemas de la justicia transicional” (**Angélica RETTBERG**, 2005) [*Biblioteca CPI no. K5250 .E58*]
- Auf deutsch (Auswahl @ IStGH):
 - “Die Zulässigkeitsprüfung vor dem [IStGH]: zur Auslegung des Art. 17 IStGH-Statut unter besonderer Berücksichtigung von Amnestien und Wahrheitskommissionen” (**Claudia CÁRDENAS**, Berlin 2005) [*IStGH-Bibliothek Nr. KZ 6310 .C27*]
 - “Apartheidkriminalität vor Gericht: der Beitrag der südafrikanischen Strafjustiz zur Aufarbeitung von Apartheidunrecht” (**Volker NERLICH**, Berlin 2002) [*IStGH-Bibliothek Nr. KTL 1572 .N47*]
 - “Wahrheitskommissionen, dargestellt an den Beispielen von El Salvador, Guatemala und Südafrika” (**Wolfgang PASTERNAK**, Aachen 2003) [*IStGH-Bibliothek Nr. JC 580 .P37*]

Vielen Dank
pour votre attention!

Vos questions & remarques
sont beaucoup appréciées:

commissions.verite@logique.de



*Maintenant
c'est à vous:
Discutons !*